

Circulation dans l'école



Par souci de sécurité, nous tenons à rappeler aux parents qu'ils doivent se présenter au secrétariat de l'école dès leur arrivée. Un parent ne peut circuler sur les étages sans y avoir été autorisé par le secrétariat.

Les parents qui reconduisent leurs enfants au service de garde sont priés d'utiliser les portes prévues à cet effet en dehors des heures de classe.

Nous comptons sur votre collaboration.

La direction

Surveillance sur la cour

Nous demandons aux parents d'être à l'extérieur de la cour dès que la cloche sonne :

En matinée à 7h55.

Au retour du dîner à 12h46.



Nous vous rappelons que nous ne sommes pas responsables de vos enfants avant le début de la surveillance indiquée ci-dessus à moins qu'ils ne soient au service de garde.

Lors de la fin des classes à 11h36 le matin, à 14h06 les mercredis et à 15h19 les autres journées, les élèves doivent quitter la cour de l'école immédiatement.

Entrée des élèves à l'intérieur lors de mauvais temps



Lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables, il est de la responsabilité des parents de ne pas envoyer les enfants avant l'heure d'ouverture des portes de l'école. Le parent doit aussi s'assurer que son enfant est habillé convenablement selon les conditions climatiques.

Heures à partir desquelles les élèves peuvent entrer à l'intérieur sous la supervision des surveillants :

Matin : Ouverture des portes à 7h55

Midi : Ouverture des portes à 12h46
